



EIDGENÖSSISCHES POLITISCHES DEPARTEMENT
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL
DIPARTIMENTO POLITICO FEDERALE

p.o.412.12.

Notification
aux Etats signataires de
L'ACCORD
INSTITUANT LE LABORATOIRE EUROPEEN DE BIOLOGIE MOLECULAIRE
signé à Genève le 10 mai 1973

APPROBATION DU ROYAUME DES PAYS-BAS

Se référant à l'accord précité, le Département Politique Fédéral a l'honneur d'informer les Etats signataires que le 13 mars 1974 lui est parvenu un instrument portant approbation du Gouvernement du Royaume des Pays-Bas de l'Accord instituant le Laboratoire européen de biologie moléculaire, signé à Genève le 10 mai 1973. La déclaration d'approbation dont il s'agit, est fondée sur l'article XV, paragraphe 2, de l'accord.

Berne, le 3 avril 1974.

